

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

05
Hautes-Alpes
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

05
Hautes-Alpes
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



**UNE
STRUCTURE
D'INGÉNIERIE
ET DE CONSEIL,
EXERÇANT
DES MISSIONS
D'INTÉRÊT
PUBLIC**

UNE ÉQUIPE D'ARCHITECTES, D'URBANISTES ET DE CHARGÉS DE MISSIONS	ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTICULIERS
DES MISSIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES ÉLUS, PROFESSIONNELS, SCOLAIRES	DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES : URBANISME, ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT, PAYSAGE, AMÉNAGEMENT

5, Avenue Charles de Gaulle • BP 55
05200 Embrun
Tél : 04 92 43 60 31
caue05@caue05.com
www.caue05.com



Avec le soutien financier
du Département des
Hautes-Alpes



05
Hautes-Alpes
c|a.u.e

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DU CAUE

MARC VIOSSAT



L'année 2024 aura été une année particulière en matière d'organisation interne pour notre association, marquée par une « transition » de quelques mois entre le déménagement en octobre 2023 de nos anciens locaux loués à la mairie d'Embrun et l'emménagement, fin novembre 2024 dans nos nouveaux bureaux.

Durant cette période, le CAUE05 est malgré tout resté dans l'Embrunais.

L'aménagement et l'équipement des nouveaux locaux aura été l'un des projets importants et marquants de l'année 2024. Nous avons eu la chance de pouvoir le réaliser dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, ce qui a permis de tenir compte au mieux des besoins des salariés et de leurs activités.

Rappelons que le Département a acquis ces locaux et en a financé les travaux, afin de les mettre à la disposition du CAUE 05 (location).

Il convient une fois encore de saluer l'effort important du Département sans lequel ce projet n'aurait tout simplement pas pu être mené et plus largement le remercier de son soutien constant envers le CAUE 05.

Je souhaite également remercier notre équipe pour son implication dans ce projet, pour son adaptation à ce contexte particulier ainsi qu'à l'organisation et la participation aux deux déménagements. Grâce à cela le CAUE 05 a pu assurer l'intégralité de ses missions et proposer de nombreuses actions.

Je me réjouis de voir que le CAUE 05 est positionné comme un acteur de l'ingénierie territoriale reconnu et largement sollicité :

- En matière de conseil architectural gratuit, on note en 2024 une progression forte, de près de 50%, des conseils dispensés. Cette tendance est visible au regard du nombre de particuliers reçus lors des permanences (391 contre 295 en 2023), ainsi que du nombre de communes ou services instructeurs qui ont sollicité un conseil architectural sur les Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (385 contre 241 en 2023).
- En matière de conseil et d'accompagnement des collectivités, de nombreux maires et présidents d'intercommunalités ont fait appel à notre équipe pour les aider à définir leur besoin, questionner l'opportunité de leur projet, recruter les professionnels nécessaires à leur poursuite. Les architectes et urbanistes conseils du CAUE 05 sont des professionnels souvent identifiés et connus des collectivités qui peuvent ainsi facilement et directement les solliciter.

Je me réjouis aussi de constater que nous avons su adjoindre à nos missions d'ingénierie, un ensemble d'évènements, de temps d'information, d'actions de sensibilisation conséquent.

Cela répond pleinement au projet stratégique que nous avons défini et qui insiste sur le fait que le CAUE 05 doit également diffuser de l'information, apporter de la connaissance, assurer la diffusion et le partage de retours d'expérience, renforcer la technique et la démarche de projet, aussi bien envers les décideurs publics locaux que les professionnels.

Il est important qu'une structure telle que le CAUE 05 renouvelle et adapte ses actions et domaines d'intervention, aux besoins du territoire et de ses acteurs ou aux nouveaux enjeux.

Dans ce sens, 2024 a aussi été une année de réflexion, d'ébauche et de préparation de candidatures à de nouveaux projets. Certains commenceront d'ailleurs début 2025.

Parmi ces projets on peut noter par exemple l'élaboration avec d'autres acteurs de l'ingénierie territoriale d'une offre d'accompagnement des collectivités en matière de rénovation de logements communaux ; l'organisation de cycles de « rendez-vous de l'urbanisme du CAUE 05 » destinés aux élus et agents de collectivités, qui mettront l'accent sur des aspects de réglementation et droit de l'urbanisme ; Un projet ALCOTRA sur le sujet des îlots de chaleur.

Le CAUE s'est également mobilisé sur des enjeux forts pour notre territoire, tel que celui du logement : le CAUE 05 est présent et actif dans l'ensemble des comités de pilotage et ateliers organisés dans le cadre de la stratégie logement initiée et co-animée par le Préfet et le Président de Département. Il reste évidemment attentif à promouvoir des constructions et des aménagements adaptés aux bouleversements climatiques et favorables à la santé.

Merci à tous nos adhérents, partenaires et financeurs pour leur soutien.



SOMMAIRE

Rapport Moral du Président Marc VIOSSAT	p. 2
VIE INSTITUTIONNELLE & INTERNE	p. 4
CONSEIL AUX COLLECTIVITES & ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLIC	p. 11
CONSEIL AUX PARTICULIERS	p. 16
INFORMATION & SENSIBILISATION DES DIFFERENTS PUBLICS	p. 18

PARTIE 1

VIE INSTITUTIONNELLE & INTERNE

Les adhérents

111 COMMUNES

Aiguilles	Garde Colombe	Saint-André d'Embrun
L'Argentiere -la-Bessée	La Grave	Saint-Auban d'Oze
Arvieux	Guillestre	Saint-Bonnet-en-Champsaur
Aspremont	Jarjayes	Saint-Chaffrey
Aspres sur Buëch	Laragne-Montéglin	Saint-Clément-sur-Durance
Aubessagne	Lardier-et-Valenca	Saint-Crépin
Avançon	Lettret	Saint-Firmin-en-Valgaudemar
Baratier	Molines-en-Queyras	Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Barret-sur-Méouge	Le Monétier-les-Bains	Saint-Jean-Saint-Nicolas
La Batie-Montsaléon	Mont-Dauphin	Saint-Julien-en-Beauchêne
La Bâtie-Neuve	Montjay	Saint-Léger-les-Mélèzes
La Bâtie-Vieille	Montmaur	Saint-Martin-de-Queyrières
Le Bersac	La Motte-en-Champsaur	Saint-Michel-de-Chaillole
Briançon	Névache	Saint-Pierre-d'Argençon
Buissard	Le Noyer	Saint-Pierre-d'Avez
Ceillac	Orcières	Saint-Sauveur
Cervièrès	Orpierre	Saint-Véran
Chabestan	Les Orres	Sainte-Colombe
Chabottes	Pelleautier	Le Saix
Champcella	Le Poët	La Salle-les-Alpes
Champoléon	Poligny	La Saulce
La Chapelle-en-Valgaudemar	Prunières	Savines-le-Lac
Châteauroux-les-Alpes	Puy-Saint-André	Savournon
Châteauvieux	Puy-Saint-Eusèbe	Serres
Château-Ville-Vieille	Puy Saint Pierre	Sigottier
Chorges	Puy-Saint-Vincent	Sigoyer
Crévoux	Puy-Sanières	Tallard
Crots	Rabou	Trescleoux
L'Épine	Rambaud	Val-Buëch-Méouge
Eygliers	Réallon	Val-des-Prés
La Fare-en-Champsaur	Remollon	Valdoule
La Faurie	Réotier	Vallouise-Pelvoux
Forest-Saint-Julien	La Roche de Rame	Vars
Fouillouse	La Roche-des-Arnauds	Ventavon
La Freissinouse	La Rochette	Veynes
Furmeyer	Rosans	Villar-Saint-Pancrace
Gap	Rousset	Vitrolles

6 INTERCOMMUNALITES

Buëch-Dévoluy / Champsaur-Valgaudemar / Guillestrois-Queyras / Pays des Ecrins / Serre-Ponçon Val D'avance / Sisteronais-Buëch.

17 PARTENAIRES

Adil 04-05 / Chambre de Métiers et de l'Artisanat / Communes Forestières 05 / Envirobat Bdm / Fédération du BTP 05 / Le Gabion / Gap Sciences Animations 05 / Office Public de l'Habitat 05 / Parc National des Ecrins / Parc Naturel Régional du Queyras / Safer / Smadesep / Soliha Alpes du Sud / Unadha / SCOT de l'Aire Gapençaise / Territoire d'Énergie - SyME05 / Union des Architectes des Hautes-Alpes.

Le CAUE remercie tous les adhérents qui participent ainsi à la valorisation de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage dans les Hautes-Alpes.

Les structures auxquelles le CAUE adhère

Le CAUE adhère et participe à la vie institutionnelle des structures suivantes :

- ADIL 04/05
- BOIS DES ALPES
- ENVIROBAT - BDM
- Fédération du BTP 05
- Fédération Nationale des CAUE - FNCAUE
- Gap Science Animation 05
- Le GABION
- SOLIHA Alpes du Sud
- Union des Architectes des Hautes-Alpes

Le CAUE est impliqué dans certains conseils d'administration de ces structures : ADIL 04/05, Bois des Alpes, Envirobat-BDM, Le Gabion, SOLIHA Alpes du Sud.

L'assemblée générale du CAUE 05

L'assemblée générale du CAUE05 s'est tenue le 4 avril 2024 à Gap (Cinémathèque d'images de Montagne) en présence de nombreux élus et partenaires.

Cette séance fut prolongée d'une conférence - débat sur le thème :

« *Le climat des Alpes du Sud change : anticiper et adapter nos politiques publiques* »
(cf. partie 4 de ce rapport d'activités)



Le conseil d'administration du CAUE 05

Le Conseil d'administration s'est réuni à 2 reprises :

- 20 mars 2024 à Gap (Hôtel du Département)
- 5 décembre 2024 à Gap (Hôtel du Département)

Les membres du CA sont les suivants :

Collège des Représentants des collectivités locales

AILLAUD Jean-Baptiste	Conseiller Départemental - Maire de Châteaufort
CHAUVET Carole	Conseillère Départementale
MICHEL Marine	Conseillère Départementale - Conseillère municipale de Saint-Chaffrey
MURGIA Arnaud	Conseiller Départemental - Maire de Briançon - Président CCB
NICOLAS Gérard	Conseiller Départemental - Maire de Val Buëch-Méouge
VIOSSAT Marc	Conseiller Départemental

Collège des Membres élus par l'assemblée générale

ACHIN Richard	Maire d'Aubessagne
DURAND Christian	Maire de Chorges
FONS Olivier	Maire de Villar d'Arène
GRENIER Maryvonne	Mairie de Gap - 1ère adjointe
MORHET-RICHAUD Patricia	COFOR 05 - Présidente
TENOUX Gérard	ADIL 04/05 - Président

Collège des Représentants de l'Etat

MEISS Aymeric	Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
BARTHELEMY Florence	Direction Départementale des Territoires
CHAPEL Thierry	Direction Départementale des Territoires
MARTIN RAFFIER Cécile	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Collège des Représentants des professions concernées

CHABRAND Nicolas	FBTP 05 - Président
CHEVALIER Maryline	CROA PACA - Présidente
EYRAUD Emilie	CHAMBRE AGRICULTURE - Administratrice
RAYMOND Sandrine	UNADHA - Présidente

Collège des Membres associés

MARIGNE Raymond	Architecte Honoraire
RICOU Patrick	Agence de Développement - ADDET 05 - Président

Représentant du personnel

Julien BRENIERE	Chargé de communication et d'évènementiel au CAUE 05
-----------------	--

Le bureau du CAUE 05

➤ VIOSSAT Marc	Président	➤ CHABRAND Nicolas	Membre
➤ MURGIA Arnaud	Président délégué	➤ CHEVALIER Maryline	Membre
➤ MICHEL Marine	Trésorière	➤ TENOUX Gérard	Membre
➤ FONS Oliver	Secrétaire		

L'équipe du CAUE 05

PÔLE ADMINISTRATIF

Directeur

Alain MARS

☎ Portable : 06.71.10.11.72

✉ Email : a.mars@caue05.com

PÔLE COMMUNICATION / ÉVÉNEMENTIEL

*Chargé de communication
et de l'évènementiel*

Julien BRENIÈRE

☎ Portable : 06.95.82.58.10

✉ Email : j.breniere@caue05.com

PÔLE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Architecte conseil

Carole ROCHAS

☎ Portable : 06.95.48.89.05

✉ Email : c.rochas@caue05.com

PÔLE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecte conseil

Annunzia TRISCHITTA

☎ Portable : 06.95.75.18.54

✉ Email : a.trischitta@caue05.com

Urbaniste conseil

Daisy HAQUIN

☎ Portable : 06.95.60.43.06

✉ Email : d.haquin@caue05.com

Urbaniste conseil

Laurie ANTHOUARD LAUNAY

☎ Portable : 07.67.15.37.90

✉ Email : l.launay@caue05.com

Agent d'entretien : Rosa LABELLA

Stagiaire : Louis CHEVALLIER

Formation / information de l'équipe

L'équipe du CAUE 05 participe régulièrement à des formations et plus largement à des temps d'information et d'échanges dans des formats et sur des sujets très variés.

Quelques exemples 2024 (*hors participations présentées plus loin dans ce rapport*) :

➤ SUIVI DE FORMATION :

Master 2 droit de l'urbanisme et droit de l'environnement (1 an de formation) / Renaturer les Lieux éducatifs : vers une débitumisation des cours d'école et pour une éducation dehors (organisation Domaine de Chaumont) / « starter » sur l'Urbanisme Favorable à la Santé et les Evaluations d'Impact sur la Santé, en lien avec les projets de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur (Par l'Observatoire Régional de la Santé) / Facilitation graphique (organisation CAUE 69) / MOOC sur le réemploi proposé par Envirobat BDM Occitanie.

➤ COLLOQUES, JOURNEES TECHNIQUES ET THEMATIQUES DIVERSES (exemples) :

« Matinée d'information » organisée par IT05 sur la thématique du foncier (Savines-le-Lac, 19/1) / Commission des Départements du Label Villes et Villages Fleuris par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (en visioconférence, le 15/3) / Journée technique « Remobilisation des friches : des outils pour les collectivités, du repérage au projet » par le CEREMA (Aix en Provence, 4/6) / Colloque « Chaleur et santé dans les projets d'aménagement urbains ou de construction/rénovation des bâtiments » par Santé Publique France (Paris, 20/6) / Journée annuelle du BTP 05 (Chorges, 7/9) / Colloque « BATIFRAIS » organisé par Envirobat-BDM (Avignon, 13/9) / Congrès de l'ANEM (Superdévoluy, 11/10) / Colloque « Entretiens du cadre de vie », par cadre de ville (Paris, 17/10) / Journée des accompagnateurs des collectivités dans la rénovation énergétique, organisée par l'ADEME et Territoire d'Energie 05 (29/10) / Journée sur la désimperméabilisation des sols, organisée par Envirobat-BDM (Marseille, 29/11) / Atelier itinérant Plan de Paysage et Espace Valléen (Rémuzat, 8/11) / réunions mensuelles de l'UNADHA

➤ SUIVI DE WEBINAIRES :

Formation paysage pour les élus par la FNCAUE / Les vendredis du bâtiment durable - série de webinaires proposée par Envirobat-BDM Occitanie / Transformer le bâti existant, par l'Ordre des Architectes / Arbres en ville, par le CAUE de la Gironde / Eclairage public et biodiversité / Végétaliser le bâti.

Le CAUE 05 souhaite remercier l'ensemble de ses partenaires organisateurs.

Paritarisme

La convention collective nationale ADITIG, dont relevait l'ensemble des salariés des CAUE, a pris fin le 30 novembre 2023 et aucun rattachement par le ministère à une nouvelle branche n'est intervenu en 2024.

Durant cette période qui se veut transitoire mais qui dure, la recommandation patronale adoptée par notre Fédération nationale s'applique. Elle permet de compléter le droit du travail et de garantir un statut social uniforme au sein des CAUE (*en termes notamment de classifications, rémunérations minimales, garanties Frais santé et prévoyance*).

Déménagement et projet de nouveaux locaux

En 2023, le CAUE 05 avait dû quitter les locaux qu'il occupait (*à la demande du propriétaire*) et en chercher de nouveaux. 2024 a vu la concrétisation de ce projet. Un 1^{er} déménagement a eu lieu le 27 novembre 2023 dans des locaux provisoires, plus exigus et mal situés. Cette période transitoire, a duré plus d'un an.

Le CAUE occupe depuis le mois de novembre 2024 ces nouveaux locaux de 130 m² qui ont été acquis par le Département en vue d'être loués au CAUE.

Ces locaux ont fait l'objet de lourds travaux réalisés par le CAUE en maîtrise d'ouvrage déléguée.

La maîtrise des travaux par le CAUE lui a permis : de définir un aménagement au regard des besoins de la structure, d'en assurer le montage administratif, d'organiser la consultation des entreprises et de suivre les travaux. Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Christophe ZERILLO en complément de l'implication de l'équipe du CAUE.

Le CAUE 05 dispose dorénavant de locaux fonctionnels, accessibles aux PMR, biens situés et visibles, équipés d'une salle de réunion et d'un bureau dédié à la Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes.

Le CAUE vous accueille désormais au 5, Avenue Charles de Gaulle – 05200 EMBRUN.

Une fois encore le CAUE tient à remercier fortement le Département pour sa confiance et son soutien.



Le réseau des CAUE

Les CAUE sont présents dans la plupart des départements et partagent une même organisation institutionnelle et des valeurs. Pour développer ses propres actions, le CAUE 05 peut s'appuyer sur l'expérience de ce réseau, que ce soit au niveau national ou régional.

- **Au niveau national, le CAUE 05 adhère à la Fédération nationale des CAUE (FNCAUE),** qui a pour mission de promouvoir et porter la voix des CAUE à l'échelle nationale (*veille législative, lobbying auprès des institutions et partenaires, ...*), et de faciliter le développement d'une vie de réseau. Il participe régulièrement aux actions fédérales (*CTP pour les Directeurs, pôle sensibilisation, webinaires thématiques, etc...*)
- **Au niveau régional, le CAUE 05 collabore régulièrement avec les autres CAUE.** Il entretient notamment des relations régulières avec les CAUE de la Région Sud PACA (*rencontres régulières entre les directeurs dans le cadre des « CODIR CAUE PACA »*), et ceux de la Région AURA (*par exemple dans le cadre du Comité de Massif*).



PARTIE 2

CONSEIL AUX COLLECTIVITES & ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS

Un conseil spécifique :

- **EN AMONT** de la programmation ou de la maîtrise d'œuvre
- **NEUTRE, OBJECTIF** et **SUR MESURE**
- **ASSOCIANT LES PARTENAIRES** (IT05, Territoire d'Énergie - SyME05, Envirobot-BDM, COFOR05, les SCoT, les Parc nationaux ou naturel, etc...)
- **PROMOUVANT** la **CONCERTATION** et le **DEVELOPPEMENT DURABLE**

Sur des projets diversifiés (exemples) :

- Aménagement / requalification d'**ESPACES PUBLICS**
- Révision / modification de **DOCUMENTS D'URBANISME**
- Construction / rénovation / extension de **BATIMENTS PUBLICS**.
- **CANDIDATURE A DES LABELS** (Petites Cités de Caractère®, Villages d'Alpinisme).

Pour des types d'intervention personnalisés (exemples) :

- **RECRUTEMENT D'UN PROGRAMMISTE / BUREAU D'ETUDES** (diagnostic & définition des besoins, élaboration du cahier des charges, analyse des offres et audition des candidats aux côtés du maître d'ouvrage, ...),
- **ETUDE DE LA FAISABILITE** du projet avant le recrutement d'un professionnel,
- **MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE DE CONCERTATION** avec la population, les usagers, les socio professionnels, les élus, etc...
- **ACCOMPAGNEMENT** dans des **DEMARCHES DE LABELLISATION**.

Avec des modalités d'intervention simples et rapides :

- Le maire contacte le CAUE par téléphone ou par mail.
- Le CAUE organise une rencontre avec le maire et une visite du site.
- Le CAUE adresse au maire une proposition personnalisée :
 - Soit un conseil ponctuel de courte durée (*oral ou remise d'une note*).
 - Soit un accompagnement approfondi et dans la durée (*signature d'une convention entre la collectivité et le CAUE*).

LES INTERVENTIONS 2024

Interventions approfondies

Au travers une convention financière (*accompagnement plus conséquent de la collectivité nécessitant plusieurs jours d'intervention*). Achevées en 2024 ou en cours fin 2024 :

BARRET SUR MEOUGE : Aménagements d'espaces publics – EN COURS / **BRIANCON** : Requalification de la cour de l'école Oronce Fine – ACHEVEE / **CHABOTTES** : Rénovation du bâtiment de la base de loisirs – EN COURS / **CHORGES** : Requalification de la cour de l'école EN COURS / **GAP** : Projet de rénovation du bâtiment de centre d'oxygénation de Gap Bayard : accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation énergétique et architecturale - EN COURS / **LA BATIE-NEUVE** : Requalification de la cour de l'école – ACHEVEE / **LA SAULCE** : Aménagement d'espaces publics (La Bourgade basse) – EN COURS / **L'ARGENTIERE LA BESSEE** : Rénovation thermique, organisationnelle, et spatiale de 19 logements répartis dans 11 bâtiments communaux – EN COURS / **LE POET** : Rénovation des locaux de l'école et du centre de loisirs, création d'une crèche communale – EN COURS / **MANTEYER** : Aménagement d'espaces publics : Accompagnement dans la réalisation d'un étude de programmation – EN COURS / **NEVACHE** : Projet d'aménagement des locaux de la mairie : accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation - ACHEVEE / **ORPIERRE** : Projet d'aménagement du village : Accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation urbaine, paysagère, patrimoniale et architecturale - ACHEVEE / **PUY SAINT PIERRE** : Elaboration d'un PLU – EN COURS / **PUY SAINT PIERRE** : Aménagement d'espaces publics : Accompagnement dans la réalisation d'un étude de programmation – EN COURS / **PUY SAINT PIERRE** : Requalification de la cour de l'école - EN COURS / **RABOU** : Projet d'aménagement d'espaces publics : Accompagnement dans la réalisation d'une étude de maîtrise d'œuvre introduite par un diagnostic - EN COURS / **LA ROCHE DES ARNAUDS** : Projet de requalification urbaine : Accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation - ACHEVEE / **SAINT BONNET EN CHAMPSAUR** : Requalification de la cour de l'école – EN COURS / **SAINT CHAFFREY** : Rénovation du bâtiment de la Mairie – EN COURS / **SAINT JEAN SAINT NICOLAS** : Projet de création d'un nouveau quartier, rue de la Tournée : accompagnement dans la réalisation d'une étude de marché - EN COURS / **SIGOYER** : Création d'un quartier nouveau – EN COURS / **SIGOYER** : Création d'une cuisine centrale – EN COURS / **SAINT VERAN** : Projet de rénovation d'un bâtiment communal en cœur de village en 1/3 lieu : Accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation - ACHEVEE / **TALLARD** : Réalisation d'un écoquartier - ACHEVEE / **VALLOUISE PELVOUX** : Requalification et construction de bâtiments en front de neige (bâtiment d'accueil, hangar technique,...) – EN COURS / **VALLOUISE PELVOUX** : Requalification des espaces publics du plateau des Essarts – EN COURS / **VEYNES** : Projet de mise en place d'une opération de revitalisation du territoire (ORT) dans le cadre de la démarche « petites villes de demain », portant notamment sur la valorisation du patrimoine bâti et la stratégie foncière : Animation de groupes de travail et accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation – EN COURS / **COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPSAUR VALGAUDEMAR** : réflexion globale sur l'organisation des sites dédiés à la pratique sportive à l'échelle intercommunale et étude de programmation architecturale pour la rénovation du gymnase de Saint Bonnet en Champsaur – ACHEVEE / **COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT-BONNET** : Projet de requalification et d'extension ZAE du Moulin : Accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation - ACHEVEE / **MAISON DU BTP ET TRAVAUX PUBLICS** : Projet de réorganisation interne et/ou extension du siège de la fédération : Accompagnement dans la réalisation d'une étude de programmation – ACHEVEE.

Interventions simples

Consistant à émettre des conseils ponctuels aux élus sur un projet (*note, visite d'un projet, participation à une réunion, ...*).

AUBESSAGNE : réorganisation des locaux de la mairie / **CHATEAU-VILLE-VIEILLE** : réhabilitation de l'ancien presbytère / **LAZER** : réflexion de réhabilitation sur un bâtiment patrimonial / **ORCIERES** : rénovation et réaffectation de deux bâtiments communaux / **SAINT-JACQUES EN VALGAUDEMAR** : réhabilitation d'un ancien moulin.

Participations à des jurys de concours

- Requalification de l'hélistation et ajout d'une aire de garage et d'avitaillement au CHICAS site de GAP (20/01 ; 22/03),
- Requalification de l'esplanade du Tempo à GAP (6/6)
- Réhabilitation du château de JARJAYES (23/01).
- *Création d'un nouveau bâtiment pour le pôle environnement* par la communauté de communes du Sisteronais-Buëch (01/07, 13/11)
- Rénovation & réhabilitation de l'hôpital d'EMBRUN (04/10)
- Rénovation du pôle socioculturel du Briançonnais (16/12)
- Projet d'école à Vallouise Pelvoux (20/12)

Suivi des programmes nationaux « Petites Villes de demain »

Le CAUE 05 est membre des COPIL des « Petites Villes de Demain », aux côtés des services de l'Etat et des intercommunalités correspondantes (*Communes concernées : L'Argentière-la-Bessée, La Bâtie-Neuve, Espinasses, Laragne-Montéglin, Saint-Bonnet en Champsaur Serres, Tallard, Veynes*).

Dispositif « Villages d'avenir »

58 villages des Hautes-Alpes sont concernés par ce dispositif piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), dont l'objectif est de renforcer l'apport en ingénierie auprès de ces collectivités et de faciliter la concrétisation des projets.

Dans ce cadre, le CAUE 05 est en lien avec les 2 chefs de projets du dispositif pour apporter de l'aide et du conseil aux collectivités concernées, lorsque cela est pertinent et conforme à ses modes d'intervention.

Le CAUE a accompagné RTE dans l'animation du dispositif PAP « Plan d'Accompagnement de Projet » destiné aux 22 communes traversées par les lignes aériennes THT du « projet Haute-Durance ».

Les projets suivants ont fait l'objet de vérification de la conformité des travaux par le CAUE 05 :

- Création d'une zone pour activités sportives et de loisirs de Pré Marchon à Chorges,
- Réhabilitation de l'archevêché pour la création d'un pôle culturel à Embrun,
- Aménagement des espaces publics du centre bourg du vieux village d'Espinasses,
- Restructuration, agrandissement et mise aux normes PMR du bâtiment communal abritant la Mairie, la salle polyvalente et l'accueil des « naufragés de la route » à La Rochette,
- Construction de bâtiments pour la nouvelle mairie de Puy-Saint-Eusèbe,
- Rénovation du bâtiment de la chasse du hameau de Prelles à Saint-Martin de Queyrières,

DEMARCHE DE LABELLISATION Petites Cités de Caractère®

Avec l'ADDET, le Département et l'association nationale des Petites Cités de Caractère®

Le CAUE 05 est engagé depuis 2017 aux côtés du Département et de l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique (ADDET 05) dans une démarche d'aide à la labellisation « Petites Cités de Caractères® ».

Cet engagement se poursuit par la présence auprès des 2 communes labellisées en 2019 (Garde Colombe et Serres) et l'information des communes susceptibles de candidater (Orpierre et Rosans).

Participation au 11^{ème} Salon des Maires des Hautes-Alpes et Présidents de communautés 27 septembre 2024 - GAP – Le Quattro

Organisé par le Dauphiné Libéré dans le cadre du Congrès annuel des Maires, porté par l'AMF 05.



RELATIONS AVEC LES (PRINCIPAUX) ACTEURS DE L'INGENIERIE LOCALE

Le CAUE travaille au quotidien avec les acteurs locaux, et particulièrement :

- **Les services de l'Etat** (projets spécifiques ou relai de politiques publiques) (exemples) : Participation au CLCT, COPIL de l'ANCT, COPIL « Petites Villes de Demain », réalisation de « fiches conseils aux particuliers » en lien avec l'UDAP et la DRAC, Commission des Sites, groupe de travail avec la DRAC et la DREAL sur les panneaux photovoltaïques en site patrimonial, ...
- **Les services de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur**
Exemples : SRADDET, groupe de travail Villes Perméables, ...
- **L'Agence d'Ingénierie Départementale (IT05)**
Au travers d'une collaboration régulière dans le cadre de l'accompagnement des communes, notamment sur des projets de bâtiments publics (*revue de projets, travail sur une offre complémentaire, ...*).
Le CAUE est membre consultatif du conseil d'administration.
- **Le Département**
Exemples : Participation à l'accompagnement des communes dans le cadre de demandes de subvention du petit patrimoine mis en place par le CEDRA (*en collaboration avec les services de la Région, du Département, de l'Etat (UDAP) et avec La Fondation du Patrimoine*), Copil « Grands sites »,
- **Territoire d'Energie - SyME 05**
Partenariat sur différents projets en matière de transition énergétique

PARTIE 3 –

CONSEIL AUX PARTICULIERS



MODALITES

Le CAUE propose des conseils architecturaux à toutes personnes désireuses de construire ou rénover un bien immobilier, de manière gratuite et neutre. Différents cadres permettent à l'architecte conseil du CAUE 05 de remplir cette mission :

- Permanences de la Maison de l'Habitat 05 (*communes avec d'autres membres*)
- Permanences propres au CAUE,
- Evènements de type foires et salons,
- Echanges par mails, rendez-vous téléphoniques, visioconférences, visites sur site,
- Demandes d'autorisations d'urbanisme transmises par les collectivités.

PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE L'HABITAT 05

La Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes a été créée à l'initiative du Département pour regrouper l'ensemble des structures proposant aux « *candidats à la construction et à la rénovation* » des conseils gratuits : ADIL04/05, Etat (Anah), CAUE, CMAR, Conseillers France Renov', Département, SOLIHA Alpes du Sud.

L'ensemble de ses membres entretiennent ainsi des relations fortes et régulières permettant de coordonner au mieux les interventions.

Une grande partie de permanences architecturales du 05 est désormais organisée dans ce cadre (*dans ses locaux, dans des Maisons France Service, etc...*). Un stand commun est également tenu lors de la Gap Foire Expo, sur lequel l'architecte conseil du CAUE est régulièrement présente (13 au 21 mai 2024).

Une nouvelle permanence a été instaurée à Guillestre et inaugurée le 21 mai 2024, en présence du Conseil départemental, des représentants de la commune, de la communauté de communes et des structures membres de la Maison de l'Habitat.



CHIFFRES CLES 2024

Une douzaine de permanences sont proposées par mois à : Briançon, Embrun, Gap, Guillestre, Saint Bonnet en Champsaur, Savines-le-Lac, Serres, Veynes.

850 conseils dispensés par l'architecte conseil du CAUE en 2024, soit une hausse de 50% par rapport à 2023.

- ➔ 55% de demandes de particuliers (465)
- ➔ 45% de demandes de collectivités sur les autorisations d'urbanisme (385)

On note une progression de la part des demandes émanant des collectivités.

- ➔ 391 particuliers reçus dans le cadre de rendez-vous (permanences)

- ➔ 22% pour des projets de constructions neuves,
- ➔ 78% pour des projets dans des constructions existantes (rénovations, extensions, modifications diverses).

PUBLICATIONS DE FICHES CONSEILS

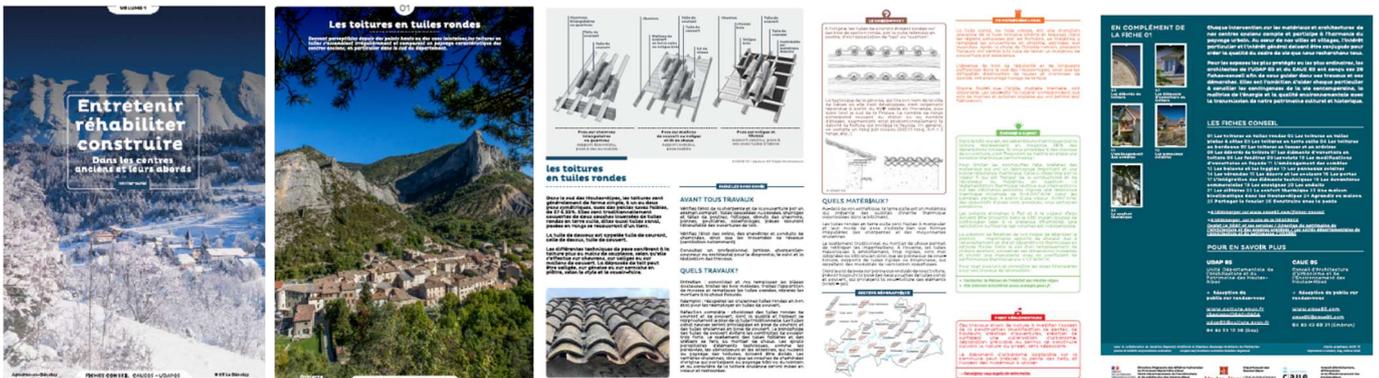
Depuis 2022, le CAUE 05 est engagé dans le projet de réalisation de "Fiches conseil architecture dans les Hautes-Alpes", consacrées à la restauration du bâti en centre ancien dans les Hautes-Alpes (à l'image de celles précédemment réalisées sur les départements du 13, 83 et 84).

Ce travail s'est effectué en étroite collaboration avec l'UDAP et la DRAC et les prestataires extérieurs retenus (2 architectes).

L'année 2024 marque l'aboutissement des 2 premières tranches du projet, avec la finalisation et l'impression de 26 fiches.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien :

- Financier de la DRAC PACA et du Département,
- Technique du CAUE 13 (graphisme) et de l'Agence départementale ADDET 05 (photos)



PARTIE 4 – EVENEMENTIEL

INFORMATION & SENSIBILISATION DES DIFFERENTS PUBLICS

Le CAUE 05 propose régulièrement des actions d'information et de sensibilisation. Elles peuvent être en lien avec ses missions de conseils, d'accompagnement et de sensibilisation ou bien relever de partenariats ou sollicitations, récurrents ou ponctuels (*y compris partenariats financiers*).

Parmi les partenariats / domaines d'engagement forts et récurrents on trouve :

- La promotion de la construction et l'aménagement durables, avec le Département,
- La promotion de la Démarche Bâtiments Durables Montagne, avec ENVIROBAT-BDM,
- La diffusion de la culture architecturale, avec L'Ordre des Architectes en PACA et l'Union des Architectes des Hautes-Alpes,
- Le soutien de la filière d'écoconstruction, avec le centre de formation Le Gabion,
- La promotion de la filière bois et notamment du Bois certifié Bois des Alpes avec les Communes Forestières 05 et Bois des Alpes,
- La promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé, avec l'Agence Régionale de Santé PACA,
- La sensibilisation au risque radon dans les bâtiments, avec Gap Sciences Animation et l'Agence Régionale de Santé PACA.

Grand prix Départemental de la construction de l'aménagement et de l'architecture durables

(Action récurrente)

Le CAUE 05 assure l'organisation et l'animation de cet événement départemental (*prévu dans le Plan Climat Energie Territorial du Département*), en collaboration avec le service énergie du Département, le service communication et le Cabinet du Président.

Cette action fait l'objet d'un financement spécifique du **Département**.

→ Ses principaux objectifs sont :

- La mise en valeur des constructions, aménagements ou rénovations vertueuses, y compris par l'alimentation d'un référentiel départemental (*en cours de mutation vers l'Observatoire National des CAUE*),
- La valorisation des savoir-faire des professionnels,
- La mise en œuvre d'une dynamique de projets vertueux et plus durables.

→ Quelques chiffres :

- 13 candidats (*présentés dans un livret remis lors de la remise des prix*)
- 6 prix remis par le jury
- 1 prix des lecteurs du Dauphiné Libéré (*dans le cadre d'un partenariat*)

→ Temps forts :

- Lancement par communiqué de presse de Jean-Marie Bernard, *Président du Département* et Marc Viossat, *Président du CAUE 05* (22/05)
- Jury technique, par des techniciens du Département (IT05) et du CAUE 05 (16/09)
- Jury institutionnel par des élus départementaux et des administrateurs du CAUE 05 (24/09)
- Remise des prix au Département, précédée d'une visite urbaine consacrée aux revêtements de sols et d'un colloque sur l'adaptation des espaces publics à la chaleur (Interventions de Gabrielle Raynal *Géographe Environnementaliste, gérante du BET DOMENE scop, membre fondatrice de l'association envirobat-BDM* et Pierre David, *paysagiste concepteur et Chargé de mission Paysage au sein du CAUE Var*) (05/11).





Les Lauréats 2024 :

Gîte associatif « l'Ecrin 82-4000 » – Briançon (Catégorie Logement collectif)

Maître d'ouvrage : Association 82-4000 Solidaires

Maître d'œuvre mandataire : Alain Gallinet architecte

Médiathèque – Saint-Bonnet-en-Champsaur (Catégorie Bâtiment public)

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Maître d'œuvre mandataire : d'ores et déjà – atelier d'architecture

La Maison des Agriculteurs – Gap (Catégorie Bâtiment administratif)

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

Maître d'œuvre mandataire : Atelier d'architecture Dufayard

Les Archives départementales – Gap (Catégorie Prix spécial du jury)

Maître d'ouvrage : Département des Hautes-Alpes

Maître d'œuvre mandataire : Atelier d'architecture Dufayard

Aménagement du centre village – Baratier (Catégorie Aménagement d'espaces publics)

Maître d'ouvrage : Commune de Baratier

Maître d'œuvre mandataire : MG concept ingénierie

Microcentrale – Saint-Crépin (Catégorie : Production d'énergie renouvelable & décarbonée)

Maître d'ouvrage : Commune de Saint Crépin

Maison de santé pluridisciplinaire du Pontillas – La Salle-les-Alpes (prix des lecteurs du Dauphiné Libéré)

Maître d'ouvrage : Commune de La Salle-les-Alpes

Maître d'œuvre mandataire : Iota Architecture

Sensibilisation aux risques liés au gaz radon

22 mars 2024 à Saint Bonnet en Champsaur

En partenariat technique et financier avec Gap Sciences Animation 05, l'Agence régionale de Santé PACA et le CSTB

Action récurrente

Cette journée technique était essentiellement destinée aux professionnels du bâtiment (*maîtres d'œuvre, bureaux d'études, artisans, entreprises, stagiaires et élèves en centres de formation ou lycées professionnels, etc...*) ainsi qu'aux élus et agents de collectivités.

Son objectif était de présenter les solutions techniques existantes pour lutter contre l'accumulation du radon dans les bâtiments (*considérée comme la seconde cause de développement de cancers du poumon, après le tabac*), dans la construction neuve comme dans la rénovation des bâtiments.

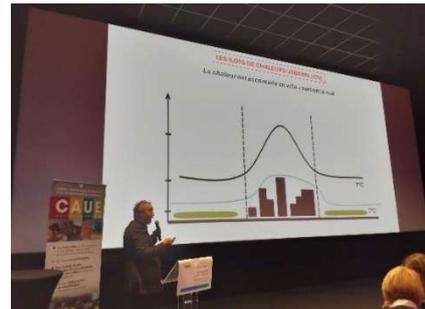


Conférence-Débat « Le climat des alpes du sud change : anticiper et adapter nos politiques publiques »

4 avril 2024 à Gap

Dans le cadre de l'assemblée générale du CAUE 05.

A cette occasion, **Antoine NICAULT** *Écologie, directeur de l'Association « AIR Climat » et coordinateur du Groupe régional d'experts sur le climat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (GREC-SUD)*, a notamment évoqué les Trajectoires climatiques observées et futures, les conséquences sur les activités et les écosystèmes, les vulnérabilités actuelles et futures, l'adaptation des stratégies d'aménagement, le coût de l'action et de l'inaction.



Animation de deux ateliers dans le cadre de l'opération « La rue aux enfants »

18 & 19 avril 2024 à Chorges

Interventions dans le cadre d'un évènement organisé par la commune de Chorges.

Le CAUE 05 a animé 2 ateliers (« dans l'œil des architectes en herbe » et « fresque urbaine au sol - pochoir peinture ») qui ont été renouvelés plusieurs fois pendant les deux journées.



Atelier « Repenser l'aménagement des espaces publics : comment aménager durablement avec l'eau et la nature »

13 mai 2024 à Châteaufieux

En partenariat technique et financier avec l'Agence régionale de Santé PACA (promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé).

Les interventions proposées par des représentants de l'ARBE et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur avaient pour but de présenter des éléments de démarche, des outils existants et des exemples concrets d'aménagement qui intègrent des enjeux d'atténuation & adaptation au changement climatique.



Christèle-Alexandre MACHADO,
Directrice départementale CS de l'Agence Régionale de Santé PACA
Marc VISSAT,
Président du Conseil d'Urbanisme et d'Environnement de la Région PACA
Vous invite à l'atelier
« Repenser l'aménagement des espaces publics »
Comment aménager durablement avec l'eau et la nature nos villes et villages ?
Intervenants : architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement et du cadre de vie.

Contenu de l'atelier : les enjeux de l'eau, de la nature et de la biodiversité dans le cadre de l'urbanisme durable, les outils existants et les exemples concrets d'aménagement durablement avec l'eau et la nature nos villes et villages ?

Intervenants :
• Agence Régionale de Santé PACA, Direction de la Santé Publique et de l'Urbanisme
• Marc VISSAT, Président du Conseil d'Urbanisme et d'Environnement de la Région PACA
• Olivier GILBERT, Directeur de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Cadre de Vie de la Région PACA

Place aux questions et échanges et un espace de réflexion et de débat sera mis à disposition.



Cycle d'Ateliers « Vivre le territoire sans s'étaler »

23 mai 2024 à Saint Bonnet en Champsaur, 30 mai 2024 à Pelleautier,
En partenariat avec le SCoT de l'Aire Gapençaise.

Ces ateliers étaient spécifiquement destinés aux élus et techniciens des communes couvertes par ce SCoT. La première partie était destinée à différents exposés techniques, la seconde à plusieurs ateliers thématiques.

Les sujets traités ont porté sur la loi climat et résilience et l'objectif ZAN, la densification urbaine, l'offre de logement, la mobilisation du foncier constructible tout en limitant l'étalement urbain.

Les interventions et l'animation ont été assurées par des représentants du SCoT, du CAUE 05, de la DDT 05 et du cabinet Citadia, ...



Organisation de la commission Démarche Bâtiments Durables Méditerranéen / de Montagne

30 mai 2024 à Saint Apollinaire
En Partenariat avec ENVIROBAT-BDM
(Action récurrente)

L'association régionale Envirobat BDM s'est engagée depuis plusieurs années à organiser chaque année une de ses commissions d'évaluation dans les Hautes-Alpes. A cette occasion, le CAUE 05, attaché à promouvoir cette démarche auprès des collectivités et prescripteurs, lui apporte son aide et son soutien.

Journée régionale « Repenser les cours d'écoles »

5 juin 2024 à La Bâtie-Neuve

En Partenariat avec l'ARBE, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau, l'ADEME, le CEREMA et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

La particularité de ces journées régionales était d'avoir été organisées dans chacun des 6 Départements de notre région les 5 et 12 juin (soit 3 réunions organisées simultanément dans 3 départements différents).

Toutes ces réunions ont été organisées sur un format identique : Des présentations techniques le matin, une visite sur le terrain l'après-midi.

Le CAUE 05 a été le « référent départemental » de la journée organisée dans les Hautes-Alpes et a organisé la visite de l'école de La Bâtie-Neuve, projet qui a fait l'objet d'un accompagnement du CAUE 05.



Réunion d'information « Repenser l'aménagement des espaces publics en faveur de la Santé »

16 octobre 2024 à Saint-Martin de Queyrières

En partenariat technique et financier avec l'Agence régionale de Santé PACA (promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé), et coorganisé avec le PETR du Grand Briançonnais

A destination des acteurs publics (élus, techniciens, agents de l'éducation nationale, ...) et privés de l'aménagement (bureaux d'études, professionnels, entreprises,...), du territoire du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Les présentations ont notamment traité de la désimperméabilisation et végétalisation des espaces publics (apports et impacts sur la santé), de la spécificité des cours d'école et de l'accompagnement dont peuvent bénéficier les porteurs de projets. Un atelier participatif animé par Envirobot-BDM, a clôt cette réunion.

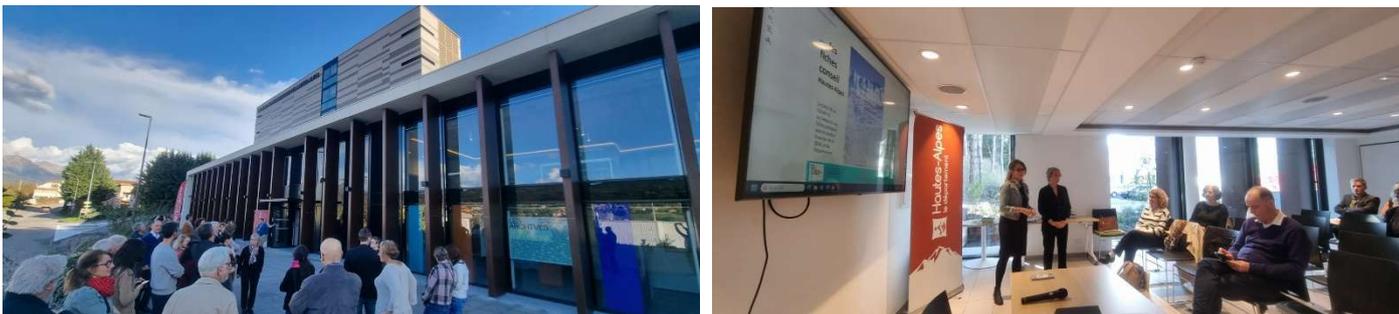


Journées Nationales de l'Architecture

19 octobre 2024 à Gap

La 9^{ème} édition des Journées nationales de l'architecture, portée par le Ministère de la Culture avait pour thème « *Nouvelle vie des bâtiments, nouvelles pratiques de l'architecture* ».

Le Département, l'UDAP05 et le CAUE 05 se sont associés pour proposer un évènement, à l'occasion de la réouverture du bâtiment des Archives départementales des Hautes-Alpes (*projet de réhabilitation-extension*). Les 2 temps forts de cette action ont été la visite du bâtiment, en présence notamment des architectes de l'atelier DUFAYARD, et la présentation des fiches conseil sur la rénovation en centres anciens et leurs abords réalisées par l'UDAP 05 et le CAUE 05.



Visite de l'école de Forcalquier (04)

15 novembre 2024 à Forcalquier

En partenariat technique et financier avec l'Agence régionale de Santé PACA (promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé).

Cette visite est l'occasion, en présence de représentants de la mairie de Forcalquier, de découvrir différents aménagements réalisés en concertation avec les usagers et la population : Une cour d'école aménagée et végétalisée, un jardin public réaménagé et un parking désimperméabilisé.



Formation : Montage de projets de transformation intégrant la réhabilitation et le réemploi : Enjeux, règles et pratiques

19 & 20 novembre 2024 à L'Argentière-La-Bessée

En partenariat technique et financier avec la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) et la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP),

En partenariat avec l'Ordre des Architectes en PACA, l'UNADHA, la Plateforme de réemploi de L'Argentière-la-Bessée et l'association RAEDIVIVA

Le réemploi dans le bâtiment et l'aménagement est un levier essentiel pour préserver les ressources naturelles, réduire la quantité de déchets ainsi que l'impact carbone. C'est ce qui a motivé l'organisation de cette action de formation, qui s'est traduite par l'organisation de deux temps indépendants mais complémentaires :

- La visite de la plateforme du réemploi à L'Argentière-la-Bessée (le 19 novembre)
- La formation, Par Mireille Guignard, Architecte urbaniste en chef de l'État, Secrétaire générale adjointe de la MIQCP (le 20 novembre).



Atelier du SCoT de l'Aire Gapençaise sur la sobriété foncière et le logement

5 décembre 2024 à Aubessagne

En partenariat avec le Syndicat Mixte du SCoT l'Aire Gapençaise

Lors de cet atelier, le maire d'Aubessagne, Richard Achin, a exposé sa stratégie pour développer l'attractivité de son territoire.

Ainsi, la cure de Chauffayer, réhabilitée en crèche et logement communal, la cure de Saint-Eusèbe transformée en 2 logements communaux et l'extension/rénovation de l'école ont été autant d'exemples visités pour illustrer l'implication des élus dans l'aménagement de leur territoire.



3ème forum des métiers du collège Les Ecrins

12 décembre 2024 à Embrun

Ce forum était destiné aux élèves de 4ème et de 3ème. Le CAUE y a tenu un stand, afin de présenter le métier d'Architecte.



Journée mobilité et santé

13 décembre 2024 à Chorges

En partenariat technique et financier avec l'Agence régionale de Santé PACA (promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé).

Les modes de déplacement ont un impact direct sur la Santé de la population. Les collectivités peuvent agir en proposant des aménagements favorisant des mobilités alternatives et douces, qui permettent d'agir sur la qualité de l'air, l'impact sonore, le cadre de vie, l'activité physique des usagers, etc...

Cette journée s'est ouverte par une présentation du représentant de l'ARS PACA sur les bénéfices à intégrer les enjeux de mobilités actives, de lutte contre la sédentarité, de promotion de l'activité physique, de développement de cadres de vie plus agréables et sains.

Elle a ensuite été l'occasion de présenter différents retours d'expériences du Département (*nouveau service de covoiturage gratuit Mobicoop, Schéma Directeur des Aménagements Cyclables des Hautes-Alpes*) et des communes de Baratier (*réhabilitation du centre bourg*), Saint-Bonnet-en-Champsaur (*réalisation d'une « Evaluation d'Impact sur la Santé »*) et Chorges (*développement des mobilités actives dans les aménagements et par diverses opérations telles que le programme d'écomobilité scolaire MOBY et le dispositif Savoir Rouler A Vélo*).



Interventions en milieu scolaire (ACTIONS DE SENSIBILISATION)

Projet « Les archives départementales se la racontent », en collaboration avec le département et l'inspection académique.

Travail pédagogique autour des enjeux de l'intégration du projet de rénovation/extension du bâtiment des archives départementales et de ses usages dans le quartier.

- Lycée Paul Eyraud (4/4) : Intervention auprès de deux classes de terminale et journée de visite de La cité Radieuse à Marseille
- Ecole Bellevue Gap (17/5) : Organisation d'un atelier au Musée Muséum de Gap sur le thème « habiter dans le monde / l'architecture de cueillette » auprès d'une classe de maternelle (Grande et moyenne section)
- Ecole de Chorges : visite commentée des ruelles du centre ancien de Chorges avec des zooms sur des détails architecturaux (18 & 19/4, dans le cadre de l'opération La rue aux enfants).

Renouvellement d'outils de communication (roll up et bâches)

Le CAUE a renouvelé certains de ses supports de communication.
En 2024, 3 roll up et 2 bâches furent ainsi remplacés et modernisés.



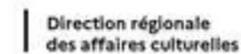
LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le CAUE 05 tient à remercier l'ensemble des institutions, structures et partenaires contribuant au financement de son fonctionnement et de ses actions :

- **LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES** (*garantie de taxe d'aménagement, convention de partenariat pour une aide au fonctionnement du CAUE*)
- **L'ARS PACA (ETAT)** (*convention dans le cadre d'un appel à projet régional*)
- **GAP SCIENCES ANIMATION** (*convention et subvention spécifique*)
- **DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (ETAT)** (*subvention spécifique pour la création de fiches conseil*)
- **RTE** (*convention dans le cadre du Plan d'Accompagnement de Projets*)
- **LE JOURNAL TPBM** (*partenariat spécifique*)
- **NOS ADHERENTS**
- **LES COLLECTIVITES ET ORGANISMES PUBLICS / PARAPUBLICS** (*conventions de partenariat sur des projets*)



Hautes-Alpes
le département



EN 2024, LE CAUE 05 c'est :

- **134 Adhérents** : 111 communes, 6 intercommunalités, 17 partenaires
- **850 conseils architecturaux dispensés par l'architecte conseil du CAUE 05**
- **465 particuliers renseignés** (dans le cadre de permanences, rendez-vous sur site, par mails ou par téléphone)
- **385 conseils aux communes** sur les demandes d'autorisation d'urbanisme
- **30 communes, EPCI ou structures accompagnés** dans leurs projets
- **950 abonnés à la page Facebook** du CAUE 05 (mars 2025)

Partenariat CAUE 05 - TPBM

Ce partenariat financier apporte au CAUE 05 une couverture presse renforcée ainsi qu'un abonnement annuel gratuit à l'ensemble de nos adhérents.



Nouvelle adresse du CAUE :

Suite à son aménagement dans de nouveaux locaux, retrouvez le CAUE 05 au :

5, AVENUE CHARLES DE GAULLE A EMBRUN.



CAUE 05
5, avenue Charles de Gaulle - BP55
05200 EMBUN
Tel. 04 92 43 60 31
www.caue05.com

